

Communiqué de presse

Nantes, le 03 avril 2017

Savez-vous que 305 dirigeants d'entreprises, élus des CCI des Pays de la Loire investissent plus de 6 000 jours/an au service du développement du territoire ?

Pour la première fois, les élus des CCI des Pays de la Loire se sont retrouvés le lundi 3 avril 2017, pour débattre des actions de leur programme de mandature régional.

Ce sont 305 chefs d'entreprises qui œuvrent bénévolement pour représenter les intérêts des 133 000 entreprises de la région et revendiquent ensemble une vision du développement du territoire.

Elus pour 5 ans, ils agissent sur tous les fronts : services aux entreprises, développement à l'international, formation pour favoriser l'emploi et le développement des compétences, aménagement et attractivité du territoire, accompagnement des réseaux d'entreprise, gestion d'équipements... Au total, sur les 5 années de la mandature, cela représente 30 000 jours de mobilisation pour le développement économique du territoire.

Pour Jean-François Gendron, Président de la CCI Pays de la Loire : « C'est la 1^{ère} fois en France que nous réunissons tous les élus d'une CCI en région, sous forme d'un « Parlement des entreprises ». Il faut qu'ils apprennent à se connaître, à mieux travailler ensemble. Nos 305 dirigeants sont présents sur le territoire des Pays de la Loire, sur le terrain, au contact quotidien des entreprises : la proximité est une posture que nous revendiquons. C'est ce qui fait la force et la légitimité de nos actions, de notre réseau CCI. »

Un engagement bénévole au service d'une conviction : témoignages



Géraldine BEALU, CCI Pays de la Loire, en charge de la formation

Les CCI, un lieu unique de connexion

« Pourquoi je me suis engagée ? Au début, en 2011, je voulais comprendre de l'intérieur le rôle et les missions des CCI et être acteur du changement. Grâce à ce mandat, j'ai été nommée vice-présidente du CESER, j'ai participé au Forum européen de l'apprentissage à Nantes et pu porter la parole des chambres consulaires au Parlement européen et au Conseil économique et social européen. Une opportunité unique de faire de belles rencontres et d'enrichir mes connaissances du tissu économique local, mais aussi national et européen ».

« J'ai fait le choix de repartir pour un nouveau mandat car j'ai compris que les CCI sont le point de connexion central entre la formation et les entreprises, les jeunes et les dirigeants. Très favorable au rapprochement école – entreprise, je trouve du sens à développer l'envie d'entreprendre ».

Géraldine BEALU - Cabinet MARK.AVENIR - 49



Corinne BESNARD, CCI Nantes St-Nazaire, en charge de l'Industrie et Services / de la TRIA et RSE

« Etre élue à la CCI est un engagement fort lorsque l'on dirige parallèlement une entreprise. Je m'investis dans cette mission dans l'objectif de participer activement et concrètement au développement de notre territoire. Je souhaite également témoigner, par mon parcours, de la présence des femmes de plus en plus nombreuses dans l'exercice de mandats économiques et dans des fonctions de décisions. La mixité est un levier de performance. Les sujets que je porte au sein de la CCI (Industrie et Services, TRIA, RSE) sont au service de la valorisation du savoir-faire des PME/PMI et grands groupes de notre territoire. »

Créatic Emball Services – Les Sorinières - 44



Fabrice CESBRON, CCI Maine-et-Loire, en charge du tourisme

«Les élus CCI sont des entrepreneurs, des femmes et des hommes du terrain ! Nous partageons les problématiques, nos forces et nos faiblesses.

Qui mieux qu'un entrepreneur pour comprendre et représenter les intérêts collectifs des entreprises ? Et mettre à profit son expérience au service de la collectivité ?

*Le proverbe « **Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin** » résume mon état d'esprit. Je suis prêt à prendre du temps afin d'être au service des entreprises du Maine-et-Loire et créer ce lien si important entre nous et si enrichissant».*

SARL Cycles Cesbron – Distré - 49



Philippe MORANÇAIS, CCI de la Sarthe

« Etant très impliqué, de par ma fonction d'économiste, dans multiples projets pour les collectivités territoriales, j'ai voulu être acteur du développement économique du territoire et faire bénéficier la CCI de mes expériences personnelles et professionnelles. Je reste persuadé, et c'est le sens de mon engagement, que les CCI sont les représentantes actives et légitimes des entreprises au sein des territoires ».

« Proche du Président depuis de nombreuses années, aujourd'hui Vice-Président dans le cadre de cette 2^{ème} mandature, je m'implique sur tous les sujets débattus en bureau et prend part (chargé de commission) aux grands sujets et projets qui rejoignent mes compétences professionnelles.

C'est pourquoi, j'ai également souhaité m'impliquer dans la TRIA, initiée par les CCI pour être un relai et un amplificateur des actions menées dans ce cadre auprès de mes collègues de la CCI 72 ».

SAS CMB – Le Mans - 72



Franck CHADEAU, membre élu de la CCI Vendée et Président de la Commission Performance et développement du tourisme CCI de Vendée

« En tant que professionnel du tourisme, je sais que je peux apporter des connaissances utiles dans ce domaine ainsi qu'un retour d'expérience dont d'autres peuvent bénéficier. Donner de son temps et aider les autres chefs d'entreprises ou la collectivité à progresser, c'est important. Cela nous apprend et nous enrichit en permanence, et contribuer à une action efficace au service du développement économique est une véritable satisfaction. »

Chadotel – Saint Vincent sur Jard - 85



Eric FOUASSIER, CCI de la Mayenne, en charge du commerce

Il est important de le rappeler : le commerce et son évolution constituent une des priorités des Chambres de Commerce et d'Industrie régionale et territoriales des Pays de la Loire. La nouvelle mandature régionale s'est donné l'ambition de mutualiser nos pratiques et nos outils au service des commerçants ligériens.

Aussi, j'espère qu'à la fin de ce mandat, nous auront pu accompagner le plus grand nombre d'entre eux dans les mutations qui font émerger les nouvelles formes de commerce : e-commerce, cross-canal, commerce de réseaux, etc.

Nous nous devons de protéger le commerce indépendant tout en encourageant le commerce de réseaux et de franchises.

D'autre part, il sera nécessaire durant ces 5 années, qu'avec les collectivités territoriales, nous soyons les garants de l'harmonie entre les cœurs de ville-village et les zones commerciales périphériques. Nous devons travailler en partenariat avec ces collectivités afin de soutenir le commerce de proximité et le commerce rural, dans l'animation des unions commerciales par exemple.

Enfin, à travers un observatoire des loyers commerciaux par exemple, nous devront être vigilants à la cohérence des coûts d'installation sur nos territoires. »

Groupe Mirwault – Deux-Evailles - 53

Contacts presse :

CCI Pays de la Loire : Isabelle Faivre - Tél 02 40 44 62 52 i.faivre@paysdelaloire.cci.fr

CCI Nantes St-Nazaire : Christelle Charrier - Tél 06 14 44 35 33 c.charrier@nantesstnazaire.cci.fr